

**INFO COMMISSION SPORTIVE DU 19/09/18**

Les organisateurs des tournois qualificatifs 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division des 22 et 23 Septembre doivent transmettre les résultats dès la fin de la compétition soit à :

- Henri VILLENEUVE, 06 07 03 04 53
- ou
- Daniel ROUGER, 06 17 12 51 96

Nous demandons cette « charge » pour vous tous, afin d'élaborer la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division dès le 24 Septembre, pour un début de compétition dès le 7 Octobre. Ce qui permettra d'avoir les matches remis le 16 Décembre au lieu de les disputer en semaine.

Cordialement,

Henri VILLENEUVE